



Mairie de Dampierre-en-Burly
14, rue Nationale
02 38 29 53 00
www.dampierre-en-burly.fr

Août 2017



**Au cœur de
Dampierre**

n°142

Le mot du Maire

Les vacances, tout du moins celles des scolaires, se terminent. Cette période est synonyme d'une certaine reprise d'activité et de vie dans les rues du village. Cette année le sera encore plus puisque les deux premiers week-end de septembre accueilleront deux manifestations importantes. La fête du bois qui devrait accueillir quelques milliers de spectateurs, fête pour laquelle des membres d'associations Dampierroises vont bénévolement contribuer à son succès. Puis le samedi suivant, le Forum des associations et commerçants organisé cette année à Dampierre en collaboration avec nos voisins Oratoriens.

Souhaitons que la météo soit la plus clémente possible pour ces deux événements populaires.

Serge Mercadié,
Maire de Dampierre-en-Burly.

Agenda

2 et 3 septembre
Fête du bois

Org : 8 communes et le bois

Dimanche 3 septembre
Terrain de BMX

Vide grenier
Portes ouvertes

Org : free-bike

Samedi 9 septembre
10h/17h

Salle polyvalente

**Forum des associations/
commerces /artisans**

Org : Mairies Dampierre
et Ouzouer

Vendredi 22 septembre
20h30

Salle associative

Assemblée générale

Org : Dampierre loisirs

Dimanche 1^{er} octobre
9h30/12h

Salle polyvalente

26^e bourse d'automne

Org : Dampierre loisirs

Dimanche 8 octobre

Salle polyvalente

Vide poussettes

Org : Familles rurales

Samedi 21 octobre 19h

Salle polyvalente

Loto

Org : Club des supporters
USD

Samedi 28 octobre
13h30

Salle polyvalente

Concours de Belote

Org : Automne
de Dampierre



Vie municipale Au conseil municipal

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AOÛT :

- Suite à la démission de M. Claude de GANAY, Françoise BAUDET intègre le conseil municipal.
- Comme chaque année la municipalité participera à l'opération "brioches" de l'ADAPEI 45 par l'attribution d'une subvention de 300€.
- Les travaux entre le Bourg et les Bretonnières sont confiés à l'entreprise VAUVELLE pour un montant de 496868€ HT.
- L'opération cinéma gratuit pour les Dampierrois est reconduite elle se déroulera pendant les vacances scolaires, du 23 octobre au 3 novembre.

PROCHAIN CONSEIL LE : 3 octobre à 20h30



Vie quotidienne Travaux en cours

- Les travaux de la route du val vont commencer courant septembre.
- La balançoire du skate est installée.
- Une rambarde a été installée à la petite passerelle de l'étang.
- Le faux-plafond (dangereux) de l'entrée de l'église est remis en état.

Infos pratiques

- **NOUVEAU** : le département en partenariat avec l'association ACTIOM, propose une complémentaire santé à petit prix et accessible à tous les Loirétains. Afin de diffuser au mieux l'information, ACTIOM organise une réunion publique le 5 septembre à 16 heures au centre F. KUYERS à Sully.
Renseignements au 02 46 72 01 62 ou sur www.loiret.fr/santé.
- **CARTE GRISE** ! Désormais pour immatriculer un véhicule d'occasion, la demande se fait obligatoirement en ligne. Pour les personnes qui n'ont pas d'équipement vous avez la possibilité de venir en mairie.
- **CNPE** : Les samedi 7 et dimanche 8 octobre, la centrale invite le public à visiter son site. Inscriptions jusqu'au 4 septembre, sur www.edf.fr/jie

Naissance

Séléna LEPRINCE, le 21 juillet.
Léa PATÉ, le 26 juillet. Axel VUILLEMIN, le 12 août.

Mariage

Martin HODEAU et Anne Hélène LECHUGA, le 7 juillet.
Romain VANACKER et Amandine DEGEZELLE, le 8 juillet.
Cyril LE TELLIER et Christelle MANDROUX, le 8 juillet.
Cédric BORNE et Alexia BURET, le 12 août.
Michel LEFAIST et Agnès RICHER, le 12 août.
Alexandre DE AGOSTINI et Caroline POURTY, le 19 août.

Décès

A. LE SAUX, le 31 juillet.



Culture, loisirs, tourisme

Associations

- **FÊTE DU BOIS** : RAPPEL : A cette occasion la circulation va être réglementée sur la route du Val, aux Bretonnières, aux sablons, à Benne, au chemin Rémi et à la Noue D'Eguillon.
- **ACT'GYM, rentrée 2017-2018** : nouveau à Dampierre : cours seniors le mardi matin de 9h20 à 11h30. **Inscriptions et renseignements** pour changements d'horaires les 7 et 8 septembre à l'espace culturel et le 9 septembre lors du forum des associations ou au 02 38 35 03 70.
- **« Samouraï Karaté Shotokan »** (présent au forum du 9 septembre). Reprise des cours et inscriptions à partir du 8 septembre à l'espace culturel - cours les vendredis de 18h à 19h15 (débutants) et 19h20 à 20h30 (confirmés) - 2 cours d'essai gratuits à partir de 7 ans.
Renseignements : sksdojo45.fr
- **"paroles de bb"** : porte-ouvertes de l'association le samedi 16 septembre de 14h30 à 18h salle associative.
www.parolesdebb.com
- **AEDS 45** vous propose des formations aux premiers secours : les 18, 19, 25 et 26 septembre. **Inscriptions** au 06 47 42 20 73 ou 06 76 03 15 58 ou proust.jl@orange.fr et lescampion@wanadoo.fr
- **USD Atelier Chant** : envie de jouer avec vos cordes vocales alors n'hésitez pas à nous rejoindre à partir du mardi 5 septembre 19h30 à la salle polyvalente. Egalement présent au forum des associations le 9 sept.
Renseignements : Laetitia TINGAUD : 06 52 76 15 21



Jeunesse & scolaire Vie scolaire et périscolaire

- **Compte tenu du passage à une semaine scolaire de 4 jours à la rentrée 2017**, l'ALSH accueillera les enfants tous les mercredis de 7h30 à 18h30 dès le 6 septembre prochain.
Inscriptions à accueil@valdesully.fr ou 02 38 35 05 58.
- La région centre a pris la décision d'instaurer la gratuité des transports pour les apprentis jusqu'au baccalauréat. Un formulaire de remboursement leur sera remis à la rentrée. Les 25€ de frais de dossier seront eux pris en charge par la commune (conservez vos justificatifs d'abonnement). Pour les parents des élèves de collège ou de lycée qui auraient réglé ces 25€, envoyez un RIB, accompagné de vos coordonnées et de la date du paiement à m.riviere@ulys-loiret.com afin qu'ils effectuent le remboursement.
- **LE PASS JEUNE C'EST QUOI ?** Un petit livret, à retirer **en mairie, à partir du 1^{er} septembre**. Ce pass est offert à tous les Dampierrois de 5 à 20 ans (au moins 5 ans et moins de 20 ans le jour du retrait). Il contient :
 - un bon de 30€ permettant de payer tout ou partie d'une adhésion dans une association **DAMPIERROISE**.
 - 10 entrées gratuites pour la piscine (10 € de caution pour le bracelet seront demandés).
 - 5 entrées gratuites pour le cinéma.
 Une attestation de domicile et une photo seront demandées aux bénéficiaires ou à leurs parents.